



En partenariat avec



Bâtiment, Travaux Publics / Ressources Stratégiques



Appel à Projet
Interentreprise
Sectoriel (PIS)
AP22

FEVRIER 2026

Trame de l'appel à Projets Interentreprises Sectoriel 22

Secteur Bâtiment Travaux Publics et Ressources Stratégiques (BTP-RS)

1. Contexte de l'appel à projets

Madagascar affiche une croissance économique projetée à environ 4% pour l'année 2026 selon la banque mondiale, portée principalement par les projets publics et les exportations minières (nickel, cobalt, ilménite représentant plus de 30% des recettes étatiques)¹, mais les investissements privés restent limités en raison d'une incertitude institutionnelle post-crise et de contraintes budgétaires persistantes. La stabilité politique relative n'a pas suffi à relancer massivement les flux d'investissement étrangers, qui demeurent concentrés sur quelques pôles stratégiques. Le déficit budgétaire avoisine 5% du PIB, tandis que la dette publique dépasse 50% du PIB, ce qui limite la marge de manœuvre de l'Etat pour financer de nouveaux projets d'infrastructures.

Quant au secteur du bâtiment et travaux publics, ce secteur dépend fortement des investissements publics et des financements des bailleurs internationaux². Les priorités portent sur les routes, l'énergie et les infrastructures hydrauliques, mais l'exécution des projets reste inégale en raison de retards administratifs, de capacités techniques limitées et du renchérissement des intrants importés. Le marché privé, quant à lui, progresse timidement, freiné par le coût du financement et l'incertitude réglementaire, ce qui limite les grandes opérations immobilières aux zones stratégiques.

Les données de la Banque Africaine de Développement et du Ministère de l'Economie et des Finances indiquent que le secteur BTP contribue de manière significative à l'économie malgache représentant environ 10 à 11% du PIB³. Pour le secteur minier et les ressources stratégiques (RS), la Banque Mondiale estime que son potentiel pourrait atteindre jusqu'à 14% du PIB si les projets sont pleinement exploités. Actuellement, sa contribution est plus modeste (autour de 4-5%)⁴, mais il reste un levier majeur pour les exportations et les recettes fiscales.

Avec une forte croissance urbaine, notamment à Antananarivo, cela crée une demande pressante en infrastructures avec près de 100 000 logements nécessaires pour le Grand Tana, ainsi que des bâtiments destinés aux activités économiques. Dans ce contexte, le secteur du bâtiment et travaux public se positionne comme un pilier du PIB et un levier essentiel pour répondre aux besoins sociaux et économiques. Pour relever ces défis, le Syndicat des Entreprises du BTP (SEBTP) doit renforcer la formation professionnelle, structurer le tissu entrepreneurial et intégrer des normes de résilience climatique, tout en mobilisant des partenariats public-privé afin de transformer cette croissance en développement inclusif et durable.

Pour 2026, deux scénarii se dessinent : une montée en charge pour le secteur BTP-RS si le cadre réglementaire et l'exécution budgétaire s'améliorent⁵, ou un statu quo marqué par des retards et une exploitation limitée des ressources. Les enjeux transversaux – gouvernance des projets, fiabilité énergétique, logistique portuaire et routière, ainsi que la résilience face aux cyclones – conditionnent directement la performance de ce secteur. La capacité du pays à renforcer ses institutions et à stabiliser son environnement politique sera déterminante pour transformer ses atouts en leviers de croissance durable⁶.

¹ Direction générale du trésor – Situation économique et financière de Madagascar 2025, publié le 11 Décembre 2025.

² Madagascar Newsroom, Avril 2024.

³ Banque africaine de développement – DSP Madagascar 2022-2026

⁴ Banque Mondiale – Madagascar Economic Update 2025.

⁵ Madagascar Invest – Tendances d'investissement et secteurs de croissance à Madagascar (2026)

⁶ Loi n°2025-021 portant loi de finances pour 2026.

La projection annuelle du gouvernement met en priorité la réhabilitation des infrastructures routières dans sa stratégie de développement. Les travaux affichent un taux d'avancement supérieur à 90%, avec pour objectif de désenclaver le Nord et de renforcer la mobilité régionale. A cet effet, la loi de finances 2026 place le secteur du BTP au rang des priorités nationales, avec un budget estimé à près de 1 200 milliards d'Ariary, destiné notamment à la construction et réhabilitation de plus de 2000km de routes, à la modernisation des ouvrages publics et à l'intégration de solutions énergétiques renouvelables dans les chantiers. L'objectif est de créer plus de 50 000 emplois directs et indirects d'ici 2030, tout en alignant les projets sur les normes internationales de qualité et de sécurité.

En matière d'énergies renouvelables, Madagascar possède un vaste potentiel, englobant l'hydroélectricité, l'éolien, la biomasse et le solaire. Cependant, ce potentiel varie en fonction de la géographie et des saisons, qui influencent les ressources naturelles comme le débit des rivières, l'ensoleillement, la force des vents et la disponibilité de la biomasse. Les données géospatiales, y compris les variations saisonnières et quotidiennes, sont également cruciales pour évaluer ce potentiel.

Il faut noter que Madagascar est en pleine mutation énergétique, avec une stratégie claire pour faire des renouvelables un pilier de son développement. Le pays conditionne désormais les investissements à des critères de durabilité et de retombées locales, ce qui renforce son positionnement stratégique en Afrique⁷. Depuis 2025, le pays s'engage à cette transition énergétique, qui est ambitieuse, avec des investissements massifs dans les énergies renouvelables (solaire, hydroélectrique, éolien). Cette année, le pays affirme vouloir devenir un acteur stratégique en Afrique, en conditionnant les investissements à des normes environnementales strictes et à des retombées locales⁸.

L'objectif est d'offrir un accès à une énergie moderne et économique à un maximum de personnes, conformément aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et à l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Avec un taux d'accès à l'électricité de seulement 15 %, la Nouvelle Politique de l'Energie (NPE) ambitionne d'atteindre 70 % des foyers d'ici 2030⁹ et d'inciter les acteurs économiques à gérer efficacement les ressources énergétiques. Cela implique de réduire les pertes énergétiques dans le transport, la distribution et la consommation d'électricité, ainsi que de contrôler la consommation de produits pétroliers.

Les grands projets de type PIRTEM ou Projet d'Interconnexion de Réseaux de Transport d'Energie à Madagascar, prévu assurer l'approvisionnement jusqu'au Réseau Interconnecté d'Antananarivo (RIA) ou encore l'installation de plus d'une quarantaine de parcs solaires photovoltaïques à travers 37 villes différentes font également partie des projets prioritaires. La distribution de kits solaires dans les 22 régions du pays est considérée comme la solution la plus adaptée à court terme, avec plus d'un million de kits déjà distribués. Néanmoins, il reste encore beaucoup à accomplir. La NPE, bien qu'axée sur le secteur de l'énergie, joue un rôle central dans le développement économique et social en termes de création de valeur et de bien-être.

Dans le cadre de la refondation en cours, le redressement de la situation financière de la JIRAMA constitue une priorité stratégique. L'assainissement de ses comptes, notamment par une gestion transparente est indispensable pour restaurer la crédibilité de l'entreprise. Une telle démarche renforcerait non seulement la confiance des acteurs locaux, mais aussi la réputation de la JIRAMA auprès des bailleurs et investisseurs privés.

Le secteur du BTP à Madagascar reste aujourd'hui un pilier de l'économie nationale, mais il est confronté à des défis majeurs. Sa forte consommation d'énergie et l'utilisation de matériaux souvent dépassés ou peu respectueux de l'environnement limitent sa durabilité et sa capacité

⁷ www.forwardglobal-newsroom.prgloo.com , Janvier 2025

⁸ DÉVELOPPEMENT DURABLE - Madagascar veut rester un partenaire stratégique des Émirats

⁹ SiteWeb du groupe Filatex

à s'aligner sur les standards internationaux. Malgré la croissance rapide du nombre d'entreprises, le secteur n'a pas encore adopté de solutions innovantes et largement accessibles pour réduire son empreinte écologique. Par ailleurs, un déficit de compétences persiste chez les travailleurs, qu'ils soient issus du secteur informel ou employés par des sociétés formelles : les savoir-faire techniques et les aptitudes interpersonnelles restent insuffisants pour répondre aux exigences des grands projets d'infrastructures. Dans le contexte actuel de refondation et de transition vers un développement durable, ces limites renforcent la nécessité d'investir dans la formation professionnelle, l'innovation technologique et l'adoption de matériaux durables, afin que le secteur puisse pleinement jouer son rôle stratégique dans l'émergence du pays.

Compte tenu des enjeux précédemment évoqués et des spécificités du secteur BTP-RS, le renforcement des compétences des travailleurs apparaît comme une priorité incontournable. La formation professionnelle représente en effet un levier déterminant pour accroître la valeur ajoutée des activités, améliorer la qualité des réalisations et accompagner de manière cohérente les orientations stratégiques et opérationnelles du secteur.

Le FMFP, avec le soutien de l'AFD, lance le 22^{ème} Appel à projets interentreprises Sectoriel cette année 2026, afin de financer des projets visant les objectifs sectoriels en matière de qualification. Cet appel fait également partie des mesures incitatives formulées en faveur des PME et TPE afin de contribuer au renforcement de leurs salariés.

2. Objectif général de l'appel

Le présent appel à projets vise à accompagner les opérateurs et entreprises œuvrant dans les secteurs du BTP et des Ressources stratégiques dans leurs activités ; mais aussi à soutenir les nouvelles orientations visant à promouvoir les innovations dans le secteur et soutenir la réalisation des grands projets d'investissement prévus pour le pays.

3. Les Orientations prioritaires

Pour cet appel à projets axé sur le développement des compétences dans le secteur BTP-RS, les critères et objectifs sectoriels suivants seront privilégiés :

- La réponse du projet par rapport aux objectifs sectoriels ;
- Alignement stratégique : La pertinence du projet au regard des objectifs sectoriels définis dans la refondation nationale et la loi de finances 2026 (énergie, infrastructures, innovation durable) ;
- Ancrage territorial : La localisation des projets dans des zones prioritaires afin de réduire les disparités régionales et soutenir les grands chantiers nationaux ;
- Impact structurel : Les effets attendus pour corriger les faiblesses du secteur (forte consommation énergétique, déficit de compétences, manque d'innovation technologique) ;
- Les métiers ciblés appartenant aux sous-secteurs et filières suscités pour détendre le marché du travail et anticiper les besoins à venir. Compétences visées : Qualification techniques pouvant répondre aux besoins urgents ou à venir des entreprises ;
- La typologie des bénéficiaires ciblés ;
- Et les dispositifs de formation préconisés pour peser sur l'efficacité des réponses aux problèmes de compétences dans le secteur.

i. Les objectifs sectoriels pour l'appel à projets

- Renforcer les compétences techniques des entreprises, et notamment des petits et moyens entrepreneurs œuvrant dans le secteur BTP-RS. Les PME qui œuvrent en partenariat des grandes entreprises ou qui sont présentes sur des marchés d'importance sont particulièrement ciblées ;

- Encourager l'adoption des outils et mesures numérique facilitant la production ou l'organisation dans les entreprises du secteur ;
- Améliorer l'Accès des entreprises aux Marchés publics de constructions BTP ;
- Intégrer la résilience climatique : Former les acteurs à la construction d'infrastructures résistantes aux cyclones, inondations et autres aléas climatiques, particulièrement critiques pour Madagascar ;
- Promouvoir la nécessité de l'obtention des Permis environnementaux et les compétences permettant l'adaptation au milieu social (indemnisation des gens impactés par les chantiers), ainsi que le respect des obligations PEFC/FSC (labels liés à la gestion durable des ressources et à l'utilisation des matériaux recyclés FSC (Forest Stewardship Council) et PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) ;
- Renforcer la sécurité et la santé au travail : élargir la formation à la prévention des risques psychosociaux et ergonomiques, en plus des risques chimiques et physiques déjà identifiés ;
 - Développer les Qualifications particulières requises par les mutations en cours dans le secteur : veille technologique informative, BBC (basse consommation énergétique), efficacité énergétique, BIM (building information modeling), imprimante 3D, matériaux modernes (verre, acier, béton, bois traités, etc.) ;
- Développer les compétences minières qui favorisent les effets positifs de l'exploitation sur le développement, tout en promouvant des normes environnementales et sociales élevées ;
- Contribuer à l'accroissement des gisements et de la production des exploitations minières ;
- Soutenir le développement des exploitations minières au service des grandes constructions d'infrastructures (ciment, pavé, etc.).

ii. Les zones prioritaires

L'ensemble du territoire est visé par cet appel mais les projets se situant dans les régions, villes ou zones où il y a des projets de grande envergure dans le domaine de BTP, mines et ressources stratégiques ainsi que les zones à vocation industrielle et/ou à potentiel économique en énergies renouvelables et construction disposent d'un avantage comparatif important dans l'évaluation.

iii. Les Effets et impacts visés

Les effets et impacts visés doivent contribuer à la résolution des problèmes structurels qui touchent le secteur du BTP et Ressources stratégiques. En d'autres termes, le projet à travers le renforcement du capital humain doit apporter des réponses indirectes, des effets immédiats ou des impacts sur des acteurs ou dispositifs structurels¹⁰ au niveau national, régional ou local.

A ce titre, le projet devra contribuer à :

- *L'amélioration de la qualité de travail et des services fournis par les entreprises dans le secteur ;*
- *Le développement des infrastructures ;*
- *L'amélioration des normes et standards en matière de sécurité au travail, hygiène, environnement et qualité ;*
- *Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des entreprises pour sécuriser les investissements et améliorer la performance des infrastructures ;*
- *La facilitation de l'accès aux Ressources Energétiques ;*
- *La disponibilité des compétences exigées par les métiers du BTP, mine, hydrocarbures notamment pour les grands investissements ;*

¹⁰ Ils font référence aux conditions et institutions politiques, économiques, sociales et environnementales qui augmentent ou diminuent la probabilité du développement du secteur

- Encourager l'utilisation de matériaux recyclés et réduire les déchets de chantier ;
- Développer des infrastructures résistantes aux cyclones, inondations et autres aléas naturels.

iv. En termes de sous-secteurs et filières ciblées

Le secteur BTP - RS est un des secteurs piliers de l'économie malgache. Il s'appuie sur les chantiers en cours et les projets de construction d'envergure, la facilitation de l'accès à l'Energie et la maîtrise et gestion de prix des carburants. Ainsi, le secteur ciblera large pour toucher le maximum de domaines et de métiers.

En termes de sous-secteurs ou filières visés,

- Les hydrocarbures ;
- L'énergie (fossile, électrique et renouvelable) ;
- Les mines ;
- Les BTP.

v. En termes de métiers ciblés

En termes de métiers, l'appel amènera à cibler,

- Les métiers dans les hydrocarbures notamment la distribution de carburant (station-service) ;
- Les métiers de la construction du domaine des bâtiments ;
- Les métiers de la construction de routes, voies et travaux publics ;
- Les métiers du transport de produits sensibles ;
- Les métiers dans les mines ;
- Les métiers dans l'énergie renouvelable, fossile et électrique ;
- Les métiers liés à la mutation numérique et la technologie informative.

vi. En termes de qualifications et de compétences ciblées

Le présent appel à projet vise à renforcer les compétences dans les domaines suivants :

1) Les qualifications et les compétences techniques touchant au cœur de métier du secteur dont,

- Normes Eurocode ;
- Conception Assisté par Ordinateur (CAO)/ dessin assisté par ordinateur (DAO)/Modélisation des Informations du Bâtiment (BIM) ;
- Calcul Technique/ Economie de la construction / Métrés ;
- Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)/ cahier des clauses administratives particulières (CCAP)/Document technique unifié (DTU) ;
- Planification de travaux ;
- Topographie ;
- Assemblage des structures porteuses lourdes d'un ouvrage/ Assemblage des éléments d'armature de béton ;
- Techniques de boisage/ferraillage/traçage/Equerrage ;
- Mécanique/Hydraulique/Pneumatique ;
- Prise de mesures, d'aplomb et de niveau ;
- Terminologie de la construction/charpente bois ;
- Electricité / Domotique / Electronique ;
- Plomberie / Traitement Air et Eau ;
- Photovoltaïque / Plomberie-Chauffage solaire ;
- Matériaux modernes et composites (Placoplatre, verre, acier, bois traités, etc.) ;
- Finitions et revêtements (enduits, peintures, sols, ragréage, talochage) ;
- Calcul dimensionnel (surface, volume) ;
- Techniques d'usinage ;

- Normes liées la Santé Sécurité au Travail en milieu sensible ;
- Normes liées à l'Hygiène Sécurité Environnement ;
- Efficacité énergétique et bâtiments basse consommation (BBC).

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler aussi le gap sur :

- Les formations règlementaires et les normes (ISO 9001, OHSAS 18001, ou ISO 14001, HSE, etc.) ;
- Les qualifications sur la construction dont soudeur, conducteur d'engins, technicien de découpe ;
- Les domaines techniques sur les métiers de la construction (maçonnerie traditionnelle, béton, tuyauteur monteur, plomberie) ;
- Ouvrages métalliques (Ponts, Charpentes, Citernes, Pipelines, ...), montage et soudure
- Travaux en hauteur ;
- Ouvrages en bois ;
- Maintenance des matériels, véhicules et engins, mécanique de base ;
- Les domaines techniques et métiers de la construction, des mines, des hydrocarbures et de l'énergie ;
- Les domaines techniques et de la maintenance (mécanicien, électriciens, carreleurs, peintres, plafonniers, corniches, spécialistes en ouvrages d'art et décorations d'intérieur...) ;
- La dimension environnementale (permis, prévention, etc.) et sociale (adaptation au milieu social, gestion communautaire) ;
- La manipulation et transport des produits dangereux et inflammables ;
- La conduite d'engins de chantiers et grue ;
- Les compétences relatives à l'énergie électrique (thermique, hydraulique) ;
- Les compétences liées à l'énergie renouvelable (fabrication, recherche, diagnostic, installation, maintenance, etc.) ;
- La gestion de chantier ou projet ;
- Les compétences relatives aux travaux de peinture industrielle ;
- Les compétences relatives à la mise en place d'infrastructures informatiques, télécommunication et réseaux.

(*)

Les compétences listées ci-dessus dites « cœur de métier » devront représenter au moins 70% de la demande en volume horaire.

2) Les compétences transversales ou celles touchant les métiers de support ou d'encadrement du secteur ne devant pas dépasser 30% de la demande en volume horaire, dont,

- Outils bureautiques ;
- Gestion des stocks et magasins ;
- La sécurité au sein des stations de distribution de carburants et autres postes spécifiques et transverses (pompiste, gérant, magasinier) ;
- La gestion, la passation de marché, l'entrepreneuriat et le management d'équipe pour les petites entreprises ;
- Les langues étrangères liées à l'exploitation du BTP-RS.

Les compétences listées ci-dessus, transversales ou liées aux métiers support ou d'encadrement du secteur ne pourront pas représenter plus de 30% de la demande en volume horaire.

vii. *En termes de bénéficiaires à cibler :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité :

- Les ouvriers de chantiers
- Les chauffeurs et conducteurs d'engins de chantier ;
- Les chauffeurs et conducteurs des camions transporteurs des produits dangereux et inflammables (pétrole, carburant, gaz, etc.) ;
- Les techniciens d'entretien routier (ouvrages d'art, pose de pavés, terrassement, niveleurs, épandeurs, finisseurs...) ;
- Les chefs d'équipe, cadres des entreprises ;
- Le personnel des stations-service ;
- Les ouvriers, techniciens, opérateurs miniers ;
- Les assainisseurs et autres ouvrages d'assainissement routier ;
- Les jeunes désireux d'intégrer le secteur (pré-emploi) sans qualification ou disposant seulement d'une partie des prérequis ou nécessitant une période de formation en entreprise pour se professionnaliser et faciliter l'insertion sur le marché du travail.

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- au moins 10 % de femmes ;
- au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans .